

Metz, le 12 avril 2024

Service Aménagement Biodiversité Eau
Unité Police de l'eau

Affaire suivie par : Arthur CLAUSSE
Tél : 03 87 34 33 22
E-mail : arthur.clausse@moselle.gouv.fr

La responsable de l'unité police de l'eau
à

Monsieur le Maire
13, rue de la Mairie
57650 HAVANGE

OBJET : Création d'une zone résidentielle -Porter à connaissance EU – Avis de recevabilité
RÉF. : Dossier CASCADE n°57-2024-00077
P.J. : le courrier de recevabilité du dossier de porter à connaissance
le dossier de porter à connaissance

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous informer que le dossier de «porter à connaissance eaux usées» au titre de l'article R.214-40 du code de l'environnement déposé par la Communauté d'Agglomération Porte de France Thionville pour le raccordement au réseau existant des eaux usées concernant le projet de création d'une zone résidentielle sur votre commune, est recevable.

Le projet consiste à la création de 6 lots pouvant accueillir environ 48 équivalents habitants soit 2,88 kg DBO₅/j supplémentaires raccordés à la station d'épuration de Florange.

Conformément aux dispositions réglementaires en vigueur, je vous serais reconnaissante de bien vouloir procéder à l'affichage en mairie pendant la durée d'un mois minimum, du courrier ci-joint adressé à la Communauté d'Agglomération Porte de France Thionville valant avis de recevabilité. A l'issue de cet affichage, vous voudrez bien dresser procès-verbal de cette formalité obligatoire que vous m'adresserez en précisant les périodes d'affichage.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité police de l'eau,



Céline DELLINGER